

VILLES ET VILLAGES PRUDENTS

INSTITUTION PARTENAIRE

Association Prévention Routière

33 rue de Mogador 75009 Paris

<https://www.preventionroutiere.asso.fr/>

Association reconnue d'utilité publique

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Philippe Coll

Consultant Ville Prudente

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

34500 x 0 = 0.

Quand on demande aux Français comment on pourrait en finir avec l'insécurité routière (encore 3300 morts par an et un total de 27 millions de Français victimes directes ou indirectes de la route), ils répondent que ce n'est pas possible. Ils ont intégré l'idée fautive que l'on a atteint un seuil. Quand on leur demande si zéro tué sur la route est possible dans leur propre commune, ils répondent « Ah oui, là, c'est possible, il faudrait faire ceci et cela, etc. ». Et leur regard s'allume.

Or 34500 (nombre de communes) x 0 (objectif atteignable) = 0 tué sur les routes.

L'association Prévention Routière a donc créé il y a 6 ans le label **Ville prudente** ou **Village prudent** récompensant les communes qui agissent contre l'insécurité routière. Il s'agit d'accélérer la prise en main par les responsables publics du meilleur levier d'action en matière de prévention routière : **celui de l'échelon communal**.

L'association Prévention Routière agit pour réduire le nombre de blessés et de tués sur les routes, quels que soient les modes de déplacement et les voies utilisés. Elle a été créée en 1949 et reconnue d'utilité publique en 1955.

CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

Enjeu du projet : faire percevoir aux élus locaux la puissance de « retour sur investissement » qu'une telle labellisation représente. Au-delà de la seule récompense, la puissance d'un tel label est de créer un effet de mise en cohérence des politiques publiques engagées et de mobilisation des administrés.

Au lieu d'une juxtaposition de décisions « aménagement coûteux qui fait toujours des grincheux » + « police municipale qui apparaît comme une machine à distribuer des PV » + « opérations de sensibilisations dans les écoles », la perception soudaine pour les administrés qu'il y a là une politique cohérente pour sauver des vies est un cas d'école en matière de décision publique et de communication publique.

Même s'il s'agit du cas d'école d'un travail quotidien et à bas bruit.

Objectif du projet : amener les élus concernés, déjà Ville prudente ou village prudent, à verbaliser d'eux-mêmes lors d'interviews l'enjeu décrit ci-dessus, et leur donner envie d'en parler en ces termes à leurs collègues, élus ou relations directes ou indirectes.

Transformer l'enjeu décrit ci-dessus très rationnellement en exemples vécus, exprimés avec émotion et partagés dans le dispositif de networking que l'association Prévention Routière développe au quotidien et travaille à améliorer.

Direction de la vie étudiante

Intérêt pédagogique du projet : rencontrer des élus locaux, les amener, via des interviews, à réfléchir et discuter de leurs propres actions, les amener à décrire une cohérence qu'ils n'ont plus toujours fortement à l'esprit. Transformer ensuite cette matière en événement local (rencontres, remises de label, ...) sous l'égide du label.

COMPÉTENCES SPECIFIQUES REQUISES (FACULTATIF)

Avoir un véritable intérêt pour la chose publique au niveau communal, sachant qu'il s'agira autant de grandes communes que de toutes petites communes.

MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS

Les étudiants travailleront directement avec l'équipe Ville prudente du centre national de l'association Prévention Routière à Paris et avec les directions régionales (12 à travers la France).

Le travail s'effectuera principalement à Paris, dans les locaux de l'association, mais aussi sur le terrain, notamment lors de rencontres dans les institutions (Association des maires de France, Assemblée nationale...) et les événements (Congrès des maires de France, ...). Interviews en visio possibles.

PRÉVOYEZ-VOUS DE PROPOSER UNE FORMATION AUX ÉTUDIANTS AVANT DE DEBUTER LA MISSION ? PRÉCISEZ

Une formation sera dispensée :

- concernant le label (son histoire, ses critères, ses effets, les études réalisées sur les communes candidates...)
- concernant le sujet de la sécurité routière : une grande cause particulièrement intéressante en matière de psychologie sociale, typique du « c'est la faute des autres »
- concernant les différentes façons dont la politique de sécurité routière est organisée dans les collectivités territoriales.

Une formation sera également dispensée quant à l'accès aux outils : base de données des communes étudiées, base de données des actions menées par les communes labellisées.

QUELLE POURRAIT ÊTRE LA MARGE DE MANŒUVRE LAISSÉE AUX ÉTUDIANTS POUR INFLUENCER OU ORIENTER LE PROJET ?

L'intérêt que l'association Prévention Routière voit dans la présence d'étudiants de Sciences Po à ses côtés se trouve tout entier dans la fraîcheur du regard qu'ils peuvent apporter à notre cause.

Nous savons à quel point les élus (rappelons que la moyenne d'âge des maires est de plus de 60 ans) ont tendance à regarder la sécurité routière avec une certaine fatigue et un certain fatalisme.

Nous savons aussi à quel point les jeunes générations savent la regarder avec, au contraire, créativité et enthousiasme.

Le succès de ce projet repose donc sur la capacité de l'enthousiasme à l'emporter sur la fatigue et le fatalisme.

Il va donc de soi que nous entendons laisser l'enthousiasme s'exprimer et toutes les idées pour orienter le projet seront bienvenues. Et ce, autant dans ses modalités (interviews, questions, montage vidéo, etc.) que dans les livrables.

EN QUOI LE PROJET PROPOSÉ SERT-IL LE BIEN COMMUN ?

L'équation $34500x0=0$

RÉSULTATS ATTENDUS

- Des interviews sous forme vidéos (utilisables pour la chaîne YouTube du label) et sous forme d'articles (utilisables pour le site) + extraits utilisables pour les réseaux sociaux.
- Des débriefings (vers les équipes régionales) sur ce qui aura été obtenu « off the record » pour mieux comprendre et décrire la politique de prévention routière de chaque commune.
- Des suggestions quant à la façon de faire se propager les exemples et les réflexions portés par ces élus auprès de leurs pairs (création d'événements locaux, de webinaires, networking, etc.)

COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ? QUELLES ACTIONS POURRAIENT ETRE MISES EN ŒUVRE ?

- Le label possède déjà son propre rythme et calendrier de diffusion de contenus et d'opérations et déjà un dispositif efficace de promotion.
- Les livrables exposés ci-dessus seront accueillis dans ce calendrier.
- Ils bénéficieront d'une promotion plus fine et efficace, au regard de l'analyse du réseau de chaque élu rencontré.

QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET/OU INDIRECTS DU PROJET ?

Bénéficiaires directs

Les directions régionales de l'association Prévention Routière, déjà en contact avec beaucoup de communes, et toujours en recherche de moyens de renouveler l'énergie des élus pour cette cause.

Bénéficiaires indirects

Les élus eux-mêmes qui oublient souvent de prendre conscience de l'efficacité de ce qu'ils font déjà et de ce qu'ils pourraient faire encore pour sauver plus de vies.